



BIEN VIVRE à SAINT- MARTIAL DE MIRAMBEAU

Septembre 2023

BULLETIN MUNICIPAL N° 12

SOMMAIRE

Le mot du maire
Jardin public
Travaux de voirie
Manifestations estivales
Le hameau de Bergis
La vie associative
Mon village d'autrefois
Nos entreprises
Divertissements
Recettes de cuisine
Contrôle assainissement
OPAH



Commune de SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU

05 46 49 67 40



Un bulletin de rentrée après une saison estivale mitigée qui a laissé bon nombre de vacanciers privés de soleil et de chaleur avec des soirées fraîches qui ne donnaient pas envie de participer aux nombreuses festivités organisées dans notre Haute-Saintonge.

Au niveau de notre commune, le festival annuel des Notes Bleues a fort heureusement bénéficié d'une météo ensoleillée pour accueillir plusieurs centaines de personnes. Une nouvelle réussite pour cette manifestation et tous nos remerciements à la vingtaine de bénévoles qui ont œuvré à l'organisation de cette soirée.

Le Conseil Municipal s'était engagé dans le cadre des estivales de Haute Saintonge à la programmation d'un cinéma plein air. Malgré une météo incertaine à quelques heures de la projection du film, un pique-nique sorti du panier a réuni une soixantaine de personnes en toute convivialité et dans la bonne humeur.

Ce bulletin est pour nous l'occasion de mettre en avant une action forte de la municipalité avec la création d'un jardin public où, je pense, il fera bon de se promener et de se rassembler dans quelques années quand la végétation donnera tout son rendu arboré et fleuri.

Restant à votre écoute, je vous souhaite une très bonne rentrée.

Bruno ROBERT

br.maire@saintmartialdemirambeau.fr

Tél. 06 32 25 67 55



SORTIE DE L'ASSOCIATION « LA BONNE RENCONTRE »

Journée croisière



Une trentaine d'adhérents et amis ont participé à une journée conviviale sponsorisée par « pro-confort » avec en matinée une conférence sur le bien être suivie d'un agréable repas dans un site naturel exceptionnel au moulin de la Baïne et une croisière commentée pour le retour à l'embarcadère de l'Arc de Germanicus à Saintes sous un ciel radieux.

L'ACCA la bienvenue

Assemblée générale

L'association de chasse communale a tenu son assemblée générale le samedi 3 Juin sous la présidence d'Alexandre Gerbaud. Etaient présents le président et le secrétaire du GIC de la Maine (groupement d'intérêt cynégétique) et 20 chasseurs dont 3 jeunes qui vont chasser pour la première année.

Le bilan financier de la saison passée laisse apparaître un excédent de 1 496 euros après encaissement de la subvention communale de 720 euros.

En l'absence de nouvelles candidatures, l'assemblée a réélu à l'unanimité son conseil d'administration :

- **Président** - Alexandre Gerbaud ;
- **Vice-président** - Jean-Claude Gerbaud ;
- **Secrétaire** - Christian Larrieux ;
- **Secrétaire adjoint** - Patrice Penneteau ;
- **Trésorier** - Aris La Ville ;
- **Trésorier adjoint** -Lionnel Barraud.



Environnement et Patrimoine

Jardin public

Notre projet de végétalisation du terrain en friche situé à l'arrière de la salle des fêtes et dans la continuité de l'aire de jeux des enfants, s'est achevé mi-juillet avec la fin de l'intervention de l'équipe du chantier d'insertion « la Haute Saintonge Fleurie ».

Cette réalisation reste à ce jour le chantier le plus important mis en œuvre dans ce domaine par CDCHS (communauté des communes de Haute Saintonge). Dans le respect de la convention signée entre la Mairie et la CDCHS ces travaux de plantation ont nécessité 640 heures sur une base horaire de 10 €.



Nous tenons à remercier bien évidemment les agents en parcours d'insertion, une équipe féminine composée de 5 à 7 personnes, qui ont accompli ce travail dans un esprit de bonne humeur et toujours avec le sourire.



Le rendu est magnifique et la conception proposée par M. Romain Bienvenu, responsable de l'encadrement, nous permettra à moyen terme d'imaginer l'organisation des différents espaces libres créés naturellement par la végétation. C'est près de 1 000 végétaux et une soixantaine de variétés qui ont été plantés.

La mise en place d'un paillage a limité l'utilisation de l'arrosage en gouttes à gouttes déjà peu gourmand en eau (3m³ heure pour la couverture intégrale des massifs). La floraison estivale était au rendez-vous dès cette première année de plantation.



Pour accompagner ce projet et disposer d'un terrain sans enclavement, la commune a acquis deux bandes de terrain au prix de 15 euros le m², à Monsieur et Madame BRANDY 445 m² et à Madame DESVERONNIERE 53 m². La Commune remercie les deux propriétaires d'avoir répondu favorablement à ce projet.



Le jardin public est traversé par une allée piétonne créée en 2021 pour un montant de 12 437 €. Ce chemin est doté d'un éclairage solaire réalisé pendant l'implantation des haies courant juillet 2023 avec la mise en place de 7 candélabres solaires autonomes et disposant d'un éclairage progressif en fonction du passage des promeneurs.

Courant septembre les travaux vont se poursuivre pour finaliser cette réalisation. Le terrain de pétanque va être recréé avec des dimensions permettant d'obtenir 5 jeux et une clôture bois sera posée pour délimiter la propriété de la commune et le terrain de Monsieur et Madame BRANDY.



Nous reviendrons en détail sur l'aspect financier de ce projet qui avoisine pour l'année 2023 les 45 000 HT, mais d'ores et déjà la Commission Permanente du Département nous a accordé une subvention à hauteur de 45 % du projet, soit une aide de 20 518 €. La demande de subvention au niveau de l'Etat est toujours en cours et nous sommes en réflexion pour solliciter la Région dans le cadre du Fonds Vert.

Travaux de voirie

Le programme de voirie s'est poursuivi courant de l'été avec l'intervention de l'entreprise Colas sur trois sites.

Au niveau de l'Impasse des Fargues un élargissement de la route permet une circulation plus sécurisée avec le comblement de la chaussée très affaissée sur le côté de la parcelle de terre agricole. Le coût des travaux s'élève à 8 525 euros HT.

Suite aux intempéries de l'été 2022, et pour pallier le risque d'inondation, une pose de bordures avec un raccord bicouche a été réalisé sur le chemin communal au lieu-dit l'Entre Deux, pour une dépense HT de 2 914 euros.

Sur la route communale avant le Hameau de la Barrillauderie un affaissement de la traversée de route qui collecte les eaux pluviales a été consolidé afin de sécuriser la circulation. Le coût de la pose de buses et le terrassement est de 1 751 euros HT.

Une demande de subvention auprès du département a été déposée dans le cadre de la voirie accidentogène.



Impasse des Fargues



Route communale en direction du hameau de la Barrillauderie

Chemin communal au lieu-dit l'Entre Deux



Association LA BONNE RENCONTRE

FESTIVAL des NOTES BLEUES 13ème Édition

Le mot de la présidente Dany DUCONGÉ

Samedi 8 Juillet, sous le soleil et dans notre petit village, s'est déroulée la 13 édition du « Festival des Notes Bleues ».

Les 25 bénévoles (anciens et nouveaux) se sont activés dès le matin pour préparer le site, au cœur du village entre l'Église, la Mairie et la Salle des Fêtes, dans l'enthousiasme et la bonne humeur. Dès 18H30, les amateurs de Jazz sont arrivés pour s'installer, et le soleil était au rendez-vous.



Trois Groupes étaient au programme

- « SWING D'O trio » dans un jazz manouche inspiré des répertoires de Django Reinhardt
- à 20H30, c'est le « DAISY PICKERS Quartet » qui donne dans le Blues acoustique, ambiance Chicago des années 1930.
- et à 22H30, C'est « Bernard SELLAM & the Boyz from the Hood », composé de 5 musiciens pour des reprises de BB KING et Johnny Guitar WATSON ainsi que des compositions.



Côté Restauration, les 3 Foodtrucks ont fait le plein.

Les 500 amateurs de JAZZ présents ont pu passer une soirée très agréable avec ces musiciens, et danser entre les tables dans une ambiance festive et conviviale.

Un grand MERCI aux élus de St Martial pour leur soutien financier, moral et leur présence active. MERCI aux partenaires qui soutiennent ce Festival et MERCI à tous les bénévoles pour leur aide avant, pendant et après la manifestation.



Ciné en plein air



Le 29 juillet, dans le cadre des Estivales de Haute Saintonge, notre commune avait été retenue pour la projection en plein air du film GLADIATOR sur écran géant gonflable.

La municipalité, avec le concours des associations locales, a proposé d'organiser en avant-première un pique-nique tiré du panier. La soirée s'est déroulée sur le terrain derrière l'église où une soixantaine de personnes se sont retrouvées dans une ambiance très conviviale.



Quelques dizaines de personnes supplémentaires sont arrivées à l'heure du film. Tous ont apprécié cette soirée malgré la fraîcheur de la nuit où couvertures, duvets et plaids étaient de sortie.



Le hameau de Bergis



Ce site remarquable sur notre commune mérite d'être découvert. La mise en valeur et l'entretien de ce hameau est le fruit du travail des résidents, ce qui limite l'intervention des agents communaux.

On peut y découvrir, sans doute, l'un des plus beaux moulins à vent de la région avec son mur en moellons. La toiture existe encore ainsi qu'une aile externe.

Autrefois, la commune comptait une quinzaine de moulins à vents. La grande majorité d'entre eux ont aujourd'hui disparu.



Les parcs privés abritent des arbres de plus de cinquante ans et la vue panoramique de ce hameau est magnifique. On peut admirer côté ouest les coteaux de l'estuaire de la Gironde.



REPRISE DE L'ATELIER NUMÉRIQUE DÉBUT OCTOBRE

Vous aimez RIRE,
 Vous aimez vous DISTRAIRE
 Vous aimez passer UN BON MOMENT DE CONVIVIALITÉ
 Vous appréhendez l'INFORMATIQUE ou non

Vous progresserez sans vous en apercevoir avec un outil formidable qu'est la tablette numérique.

Vous n'avez rien à déboursier et vous trouverez à votre disposition des tablettes.

Pour cela, MARYLINE PLAIZE vous informe de sa reprise de l'Atelier Numérique tous les 15 jours le vendredi de 14h à 16h à la mairie de St MARTIAL de Mirambeau, et hors vacances scolaires.

N'hésitez pas à vous inscrire à la mairie au 05 46 49 67 40, afin de rejoindre le petit groupe que vous soyez de la commune de St Martial de Mirambeau ou des communes environnantes.



Association Les Amis Randonneurs

Venez partager nos chemins.

Les Amis randonneurs repartent sur les chemins. Pour cette nouvelle saison nous continuons à marcher le matin. Nos rassemblements se font sur des communes différentes toutes les semaines, le départ des randonnées sont à 9h30 précise pour une durée de deux heures environ.

Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet amisrandonneurs.e-monsite.com ou en vous renseignant auprès de notre présidente Annie Annaheim Tel : 06 70 37 31 40 ou secrétaire Jean-Michel Begon tel : 06 41 05 59 85.

N'hésitez pas à nous contacter pour faire une sortie d'essai ou rendez-vous sur le lieu de randonnée, le planning des rendez-vous est en ligne sur notre site.



Association La Bonne Rencontre

Concert de jazz

Adoubé à 22 ans, à San Francisco, par John Lee Hooker himself, le natif de Pontarlier multiplie les concerts sur la côte ouest où il se produit sur scène. Rod se montre impérial, de la trempe des meilleurs gratteux du blues rock français, capable, en un tour de chauffe, de transcender un trois accords en incandescence musicale. Danelectro en Bandoulière, le bonhomme nous régale, multipliant, descentes en apnée en mode riffs et chorus percutants

Samedi 14 OCTOBRE à 21H

Rod Barthet

BLUES – ROCK
Trio

Association
LA BONNE RENCONTRE

Entrée: **18€**
Pâtisserie offerte

Renseignements et
Réservations :06 13 31 92 09
duconge.dany@free.fr



Rod Barthet- Chant, Guitare
Emmanuel Jeannin-Basse
Paul L'hôte- Batterie

Crédit Mutuel
LE CRÉDIT MUTUEL DONNE LE **LA**



Tous les DERNIERS SAMEDIS DU MOIS

Après la trêve estivale nous reprenons les activités jeux une après-midi de 14h à 17h le dernier samedi de chaque mois à la **salle Jacques Fumé** à St Martial de Mirambeau.

La prochaine fois sera donc **le samedi 30 septembre 2023**.
Nous vous attendons nombreux.



Repas spectacle le Samedi 16 décembre 2023

L'association « LA BONNE RENCONTRE » propose un repas spectacle à la salle des fêtes de Saint Martial de Mirambeau à tous les adhérents ainsi qu'aux non-adhérents.

Plus de précisions vous seront données ultérieurement

QU'EST-IL DEVENU MON VILLAGE D'AUTREFOIS

Poème écrit par Mme MARGUERITE BOSSIS-GRUEL (1920-2001)

Plus de vie, plus de bruit, aucune âme matinale
Comme le laboureur allant soigner ses bœufs
Préférant la fraîcheur au soleil infernal
Afin que l'homme et bêtes soient ensemble très heureux.

Les femmes les suivant pour aller faire la traite
Afin que celle-ci soit propre et bien faite
Ensuite conduisant leurs vaches aux pâturages
Prêtes pour le laitier klaxonneur du village
Emportant ce bon lait naturel et bien frais
Pour le travailler rapidement sans délais.

Plus de sourires aux souhaits du matin
Chacun se connaissait et se tendait la main
Les marchands ambulants offrant harengs, sardines
Le vin compagnon qui leur donnait bonne mine
Le boulanger aussi portant son bon pain chaud
Pour pouvoir faire la sieste pendant qu'il fera chaud.

Plus le bruit du marteau résonnant sur l'enclume
Le fer de la charrue aux besoins aiguisés
Afin que le client aimant travail bien fait
Ne revienne lui-même retaper sur l'enclume.



La scie du scieur qui chante dans la fente
D'un arbre vieux coupé pour réparer charpente
Les portes et les fenêtres que fait le menuisier
Remisées dans un coin au fond de l'atelier
Car le client presse d'embellir sa maison
Veut ensuite les peindre avant la belle saison.

Plus d'enfants cheminant partant pour l'école
Au fond de leurs poches une simple obole
Traînant à leurs pieds sabots ou bien souliers
Leur déjeuner et livres tout au fond d'un panier
Passant par l'épicerie chercher le chocolat
Pour manger avec pain qu'ils tenaient à leurs bras

L'enfance étant toujours l'ignorance du destin
Agir avec prudence continuer son chemin.
Et aussi le tabac prêt pour le travailleur
On le trouvait sur place plutôt qu'aller ailleurs.
La maîtresse de maison pour composer menu
Y trouvait-elle aussi ce qu'elle avait prévu.
Seule reste l'église droite et majestueuse
Nous rappelle sa présence, nous attend toute heureuse
Dans bien des circonstances, la joie ou le malheur
Elle sait que nous viendrons courageux et sans peur.

Notre ruisseau La Molle qui ruisselle et qui chante
Caché dans la verdure nous réjouit nous enchante
Il coule lentement comme son nom l'indique
Son lavoir conservé toujours aussi magique
A perdu ses laveuses et aussi leurs cancans
Seuls sont les promeneurs qu'il voit et qu'il attend.
Qu'elle est belle la Molle avec au-dessus d'elle
Les arbres aux feuilles fraîches qui attirent vers elles
Les oiseaux gazouilleurs pour y passer la nuit
Rassurés par le calme tout seul et loin du bruit
Leurs chansons du matin égayant la nature
Où l'on revient joyeux vers les vertes pâtures.



Nul ne peut oublier tous ces beaux souvenirs
Et se les rappeler avec joie et plaisir.

SAS CORBON

3 Chantereine 17150 Saint Martial de Mirambeau

07 80 61 58 33

Nos
entreprises



Cette société créée en août 2019 est spécialisée dans le secteur d'activité de l'élevage d'ovins. Elle est administrée par Madame Annie Corbon gérante et Monsieur Patrick Violeau salarié commercial de la société.



L'entreprise élève un troupeau moyen de 150 brebis qui pâturent les 50 hectares de prairies naturelles sur notre commune et la commune voisine de Semoussac. Les bâtiments agricoles abritent un atelier d'engraissement avec une rotation permanente de 70 à 80 animaux.

La maîtrise complète du circuit commercial, de l'achat à la revente aux consommateurs dans les boucheries des secteurs d'Arcachon à Royan, permet à la société de garantir une qualité supérieure de la viande.

Les brebis sont achetées tous les mercredis sur le marché de Parthenay et un transporteur professionnel assure le retour des animaux au siège de l'exploitation. L'entreprise travaille essentiellement avec l'abattoir de Montguyon où les professionnels de la boucherie viennent directement récupérer les carcasses des animaux.

L'entreprise exerce aussi une activité annexe de commercialisation de porcs avec deux boucheries de Blaye et de Donnezac.

La vente de viande découpée est aussi proposée aux particuliers en prestation avec le laboratoire de Blaye.



QUIZZ... Suite... 10 nouvelles questions

Les jeux

31) Quelles sont les villes les plus éloignées parmi les paires suivantes ?

- Angers -Lyon
- Lille-Rouen
- Nice-Toulon

32) Lequel de ces pays n'a aucune façade maritime ?

- Hongrie
- Pologne
- Roumanie

33) L'adjectif « austral » se rapporte à ?

- La moitié du sud du globe terrestre
- L'Australie
- La moitié du nord du globe terrestre

34) Quel pays ne fait pas partie du Maghreb

- Tunisie
- Maroc
- Turquie

35) Quelle est la capitale du Sénégal ?

- Abidjan
- Dakar
- Bamako

36) Si **1** est égal à 5, **2** à 25, **3** à 605, 4 à 10 855 alors 5 est égal à quoi ?

- $5 = 1$
- $5 = 25$
- $5 = 2$

37) complétez la suite logique 89...87...83...77...69 :

- 62
- 47
- 59

38) Quel jour vient 3 jours après le jour qui vient 2 jours après le jour qui vient immédiatement après le jour qui vient deux jours après lundi ?

- Dimanche
- Mardi
- Lundi

39) En quelle année, l'euro a été mis en circulation ?

- 2000
- 2001
- 2002

40) j'ai 48 ans, mais je n'ai fêté mon anniversaire que 12 fois, pourquoi ?

- Parce que je suis né en décembre.
- Parce que je suis un homme
- Parce que je suis né un 29 février.

N'utilisez qu'UNE seule fois tous les chiffres entre 6 et 14 sachant que la somme totale de chaque ligne horizontale, verticale, ou diagonale doit être égale à 30.

13		



Les réponses aux jeux de notre bulletin N° 11

QUIZZ

- 21) Par quelle spécialité LE CORBUSIER s'est-il fait connaître => **L'architecture**
- 22) Comment se nomme la dernière mission de l'astronaute Thomas Pesquet => **Alpha**
- 23) Qui a peint « le jugement dernier de La Chapelle Sixtine » à Rome => **Michel-Ange**
- 24) Dans quelle ville un film peut-il recevoir le lion d'Or => **Venise**
- 25) Dans quelle ville se sont déroulés les derniers J.O. d'été => **Tokyo**
- 26) Le festival d'Angoulême est consacré à => **La B.D**
- 27) Citez 2 villes où l'on peut voir un Panthéon => **Rome, Paris**
- 28) Quelle ville appelle-t-on la Venise du Nord => **Bruges**
- 29) Quelle Comédie Musicale est devenue le plus gros succès de tous les temps => **Le Roi Lion**
- 30) Quel est le titre français du dernier James Bond => **Mourir peut attendre**



ANAGRAMME

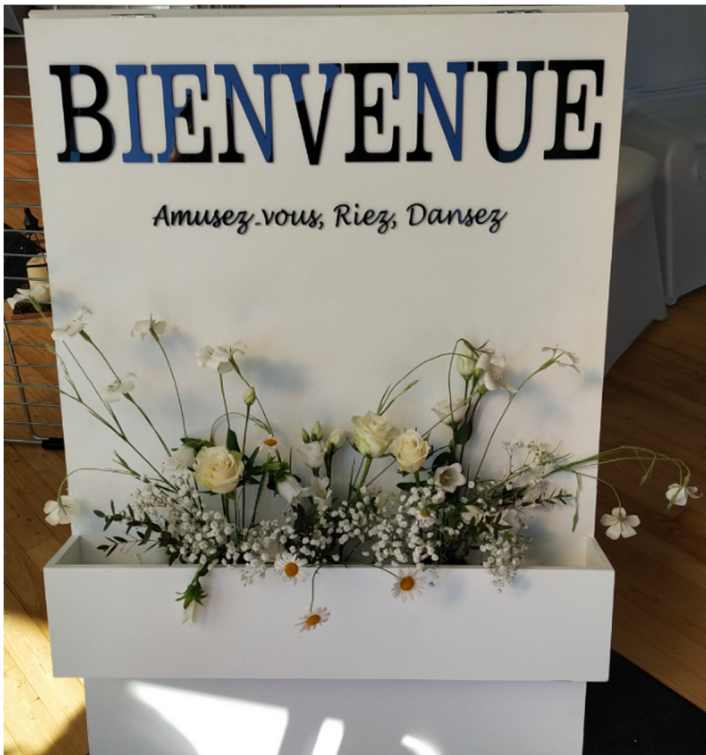
- ✚ Maire
- ✚ Voisin
- ✚ Ami
- ✚ Sœur
- ✚ Chien



Célébrations

Samedi 10 juin 2023,

Nous avons célébré le mariage de Madame Véronique LE BIHAN et Monsieur Eric HULEUX, nouveaux habitants de la commune depuis un an.



Samedi 12 août 2023

Nous avons présidé la cérémonie de baptême républicain de Mya, Jade, Zoë et Mattéo ; les quatre enfants de Madame Mégane RAMILLON et Monsieur Benjamin JOLLIT, habitants de la commune au lieu-dit l'Entre Deux.



Ingrédients

- Une pâte brisée
 - Une cuillère ou deux de moutarde
 - Crème fraîche liquide environ 15 cl
 - Tomates cerises 500g
 - Oignon rouge
 - Crottin de chèvre
 - Miel
 - Herbe de Provence
-
- Après avoir étendu la pâte sur le moule à tarte, percer le fond à l'aide d'une fourchette et la mettre au four pour la griller un peu (10 ou 15 min)
 - Dans un bol mélanger la crème fraîche et la moutarde puis étaler sur la pâte
 - Emincer un oignon rouge et l'étaler sur le fond de pâte
 - Couper les tomates cerises en deux et les déposer sur la pâte
 - Couper le crottin en tranches et les déposer sur les tomates
 - Soudoyer d'herbe de Provence et ajouter un filet de miel sur l'ensemble de la tarte
 - Enfourner pour 30 min environ et servir avec une salade verte



Recette d'automne

Tarte aux raisins

Ingrédients pour six personnes

Une pâte feuilletée faite maison

250 gr de farine, 1 pincée de sel, 1 verre de matière grasse (moitié beurre fondu- moitié huile de tournesol) 1 cuillère à soupe de sucre, mélanger le tout très rapidement.

- 800 gr de raisins de table ou autres
 - 50 gr de sucre
 - 2 œufs
 - 15 cl de lait
 - 2 sachets de vanillé
-
- Mettre la pâte dans un moule à tarte
 - Égrainer les raisins lavés sur cette pâte
 - Mélanger la préparation suivante : Œufs, lait, sucre et sucre vanillé
 - Verser sur les raisins.
-
- Mettre le tout au four chaud à T° 200 pendant environ 40 min



Le contrôle de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes

- **Contexte réglementaire des contrôles :**



La Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 précise que les communes doivent procéder aux contrôles des dispositifs d'assainissement individuel des eaux usées domestiques.

Ces contrôles sont de deux types :

- le contrôle de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées,
- le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien des dispositifs déjà existants (tous les 10 ans maximum).

- **Le service Assainissement Individuel d'Eau 17 :**

Les contrôles ont été délégués au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Eau 17. Ce service intervient depuis plusieurs années pour le contrôle de conception et d'exécution des installations neuves.

Prochainement, le prestataire d'Eau 17, NCA Environnement, engagera les contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes dont le dernier contrôle de l'installation d'assainissement individuel date de plus de 10 ans.

- **Le contrôle de fonctionnement et d'entretien :**

Les diagnostics sont organisés, en coopération avec la municipalité, afin de vérifier que le fonctionnement des dispositifs d'assainissement individuels ne risque pas d'entraîner une pollution des eaux et du milieu aquatique et ne porte pas atteinte à la santé publique.

En plus de l'aspect d'obligation légale, ces contrôles ont donc de réels objectifs environnementaux et sanitaires.

Ainsi, les techniciens de NCA Environnement chargés du contrôle procèdent à la vérification des installations chez les particuliers. Durant leur visite, ils contrôlent :

- L'état et l'accessibilité des ouvrages,
- L'écoulement des effluents,
- L'entretien des ouvrages.

Ils conseillent les particuliers sur l'entretien de leurs systèmes d'assainissement et les aident à maintenir, le plus longtemps possible, leurs installations d'assainissement en bon état de fonctionnement. La réalisation d'une mesure de la hauteur de boues dans la fosse permet d'informer les propriétaires sur l'opportunité de programmer une vidange.



Mesure de boue d'une fosse

En cas de nécessité, les techniciens de NCA Environnement assistent également les propriétaires dans leurs projets de réhabilitation de l'installation et listent les travaux à réaliser.

À la suite du contrôle, les techniciens établissent un rapport sur le fonctionnement de l'installation comprenant une évaluation du risque sanitaire ou environnemental et un schéma des ouvrages de traitement des eaux usées domestiques. Ils y joignent également un guide d'entretien et la liste des travaux à effectuer si nécessaire. Conformément au Code de la Construction et de l'Habitat, ce rapport doit être annexé à l'acte de vente en cas de transaction immobilière. Cette mesure, obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011, permet d'informer l'acquéreur de l'état du système d'assainissement.



- **Le coût du contrôle :**

Le contrôle de fonctionnement et d'entretien fait l'objet d'une redevance à la charge des propriétaires, en contre partie du service rendu, conformément à l'article R 2224-19 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le tarif 2023 de ce contrôle est de 110 € TTC.

Ces contrôles représentent une charge supplémentaire mais s'intègrent dans une politique de développement durable et de préservation de la santé et de la ressource en eau.

La campagne de contrôles des installations d'assainissement individuel existantes devrait débuter au mois de septembre 2023.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Une grande Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) débutant ÉTÉ 2023 jusqu'à 2028 doit permettre l'amélioration des logements existants dans nos communes et des aides pour les énergies renouvelables.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !!!



LA MAISON DE L'ÉNERGIE
VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT
DANS VOTRE PROJET DE
RÉNOVATION DE L'HABITAT

PERMANENCES
PONS, JONZAC,
MONTENDRE ET
MONTGUYON

CONSEILS TECHNIQUES
Confort, Économies d'énergie, Isolation,
Chauffage, Photovoltaïque, etc.

AIDES FINANCIÈRES
Rénovation énergétique, Maintien à domicile, etc.

MAISON DE L'ÉNERGIE DE JONZAC

05 46 04 84 51
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H
ENERGIE@HAUTE-SAINTONGE.ORG
HAUTE-SAINTONGE.ORG/CADRE-DE-VIE/OPAH

- Pour des logements vacants
- Pour des logements locatifs
Ou en tant que qu'occupants
- Pour des logements insalubres ou pour des logements classés « passerelle énergétique » F ou G.

Cette opération va permettre des aides importantes que notre revenu imposable soit bas ou plus élevé.

Il suffit de se mettre en relation **avec la maison de l'énergie au 05 46 04 84 51** qui va nous orienter vers un bureau d'Études « HATEIS habitat » pour élaborer un dossier permettant de diminuer considérablement le montant des travaux à réaliser.

La condition sera de réaliser des travaux avec des entreprises RGE.

Pour les propriétaires bailleurs, ils s'engageront à percevoir un loyer plus bas suite à une convention sur 6 ans, mais en contrepartie bénéficieront des réductions de coût de travaux très importantes.

Tout ceci dans le but de redynamiser la rénovation de logements, anciens vacants ou insalubres et avant tout dans le but d'améliorer le quotidien chacun.

La CDCHS (la communauté des communes de Haute Saintonge) accompagne également ces projets. L'ambition de cette dernière est de rénover au moins 200 logements par année pendant cinq ans minimums. On estime en Haute Saintonge 85 000 habitants en 2040 contre 70 000 aujourd'hui.

POMPIERS 18
GENDARMERIE 17
URGENCE EUROPÉENNE 112
CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80

PHARMACIE BOLIK – Mirambeau : 05 46 40 60 18

VÉTÉRINAIRE - Mirambeau : 05 46 49 61 81

Centre infos des plus de 60 ans : 05 46 70 73 70

AEM - Service d'Aide à domicile : 05 46 49 70 16

ADMR - Service à la personne : 05 46 49 88 11

MSA : 05 46 97 50 50

CPAM : 0811 703 646

CAF : 0810 251 710

ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ : 07 85 07 01 59

MISSION LOCALE - Mirambeau 05 46 49 05 43

SECOURS CATHOLIQUE - Mirambeau 07 48 15 41 62

Nouveaux jours et horaires d'ouverture

Lundi et mardi de 14 h à 17 h et le mercredi de 10 h à 17 h
Fermé tous les premiers lundis de chaque mois.

REGIE DES EAUX

SAUR : 09 71 07 85 19 ou 05 46 49 63 92

RESE : 05 46 49 42 56

LES NUMÉROS
UTILES



DÉCHETTERIE de GUITINIÈRES

05 46 48 32 81

Heures d'ouverture : 9h-12h30 14h-17h30 du lundi au samedi



Horaires mairie : mardi mercredi jeudi : 9h-13h vendredi : 13h-17h tel : 05 46 49 67 40

Adresse mail mairie => mairie@saintmartialdemirambeau.fr

Adresse mail Maire => br.maire@saintmartialdemirambeau.fr